

Bulletin Municipal

N° 112 - Novembre 2018

Directeur de Publication: P. Molland - Comité de rédaction: A. Cangélosi - C. Germain - E. Klein - Imprimerie Quadrifolio



11 novembre 2018 : le Devoir de Mémoire

Signé dans un wagon transformé en bureau de commandement du le général Foch, chef des armées alliées, et stationné dans la clairière de Rethondes en forêt de Compiègne, l'Armistice a pris effet sur le front à 11 heures du matin.

Il marque la fin d'une guerre à laquelle plus de soixante millions de soldats ont pris part. Le cessez-le-feu entraîne dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons, et annonce la fin d'une guerre qui a fait pour l'ensemble des belligérants plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés, dont 8 millions de civils et 6 millions de blessés.



Notre village a, pour sa part, lourdement payé son tribut... De nombreux jeunes castelnovins y ont perdu la vie. Le premier d'entre eux, tué au combat sera Victor Sauget, tombé le 25 août 1914 près de Verdun, après l'intense bombardement allemand qui cloua au sol le fameux régiment d'infanterie du 58ème basé à Avignon.

Au total, notre village a perdu une quarantaine des siens, dont certains étaient chefs de famille. Plusieurs dizaines seront blessés, malades ou mutilés. Parmi les tués, trois le seront hors d'Europe, dans des terres lointaines.

Le Monument aux Morts, édifié par Jean-Paul Gras, rend hommage à toutes ces victimes, par le truchement de ce soldat, pensif, enfermé dans les tristes souvenirs d'une terrible guerre, et qui dit toute la lassitude et le désarroi de ces hommes plongés tout à coup dans cet effroyable conflit qui allait s'éterniser.

Dès l'année suivante, le 11 novembre devient en France un jour férié, suite à l'idée émise par plusieurs artistes. Une «Flamme du Souvenir» est allumée par le ministre de la Guerre André Maginot, flamme sacrée qu'on ravive tous les jours au crépuscule et qui ne s'est jamais éteinte, même pendant l'Occupation.

Notre commune a souhaité célébrer de manière solennelle cet anniversaire et rendre un hommage appuyé à ses enfants qui sont morts pendant la Grande Guerre. Elle a déjà organisé des évènements depuis le mois dernier (à la Médiathèque : Exposition "L'Echo des tranchées", Lecture "14-18 du tocsin à la Marseillaise", Atelier d'écriture "Lettres de Poilus", et bientôt Exposition "14-18 à Gadagne", le film "Un long dimanche de fiançailles" proposé en collaboration avec La Strada, et le concert "Guerre et Paix" donné par le Ban des Arts).

La commémoration du souvenir n'aura donc pas simplement été circonscrite à la cérémonie du Monument aux Morts. Pour la magnifier, un cortège partira de la place de la Pastière à 11h15, pour rallier ensuite le plateau de Campbeau. La population est invitée à rejoindre ce cortège à son point de départ, pour marquer son sentiment au déroulement de cette cérémonie exceptionnelle.

Nous souhaitons vivement que le cortège soit conséquent et nous remercions à l'avance ceux qui feront l'effort de monter les Bourgades.

Alphonse CANGELOSI Conseiller Municipal

AGENDA DU MOIS		
4	LI BON VIVENT Repas dansant	
9	FOYER RURAL Danse traditionnelle	
10	MEDIATHEQUE Expo "La guerre de 14/18 et les Castelnovins" Film "Un long dimanche de fian- çailles	
11	MAIRIE Commémoration de l'Armistice	
	LE BAN DES ARTS <i>Récital "Guerre et Paix"</i>	
14	LA STRADA "Amin"	
17	ASSOC. NEPAL AVIGNON Présentation des créations	
	AKWABA One Kick Starter	
	MEDIATHEQUE Atelier d'initiation informatique	
18	FOYER RURAL Randonnée pédestre	
	SECOURS POPULAIRE Concert	
20	COMITE DES FETES Loto pour le Téléthon	
23	FOYER RURAL Assemblée Générale	
	LA STRADA "Mademoisellede Joncquières"	
24	AKWABA Concert de soutien	
25	COMITE DES FETES Concert de Chorales pour le Téléthon	
28	ANIMOTHEQUE La fabrique à pain d'épices	
	MEDIATHEQUE Atelier Appli'Curieux	
30	COMITE DES FETES Théâtre: "Ados vs parents" AKWABA	

Release Party Bob Lunet

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/10/2018

Modification Plan Local d'Urbanisme

Ouverture à l'urbanisation de la zone du Chemin de Cavaillon

La commune a retenu dans le PLU en vigueur, une partie du développement futur à vocation d'habitat sur le secteur « **Chemin de Cavaillon** », dont l'ouverture à l'urbanisation est conditionnée par une modification du PLU.

Le PLU envisage un apport de population de 850 habitants à l'horizon 2030, soit une production de 550 logements supplémentaires (**35 logements par an**).

Depuis 2015, 45 logements ont été construits (11 logements/an en moyenne). La commune a donc un rythme de construction en dessous de ce qui était prévu. C'est dans ce contexte qu'elle souhaite revoir le phasage de la zone « Chemin de Cavaillon » afin de permettre la poursuite du développement de ce secteur et répondre aux perspectives d'évolution démographique et à la stratégie de développement exposée dans le PLU.

Cette ouverture à l'urbanisation viendra en complément de permis d'aménager délivrés récemment, dont notamment celui des «*Nouveaux Chais* » sur le site de l'ancienne cave coopérative, représentant 87 logements (dont 35 logements locatifs sociaux).

L'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUi chemin de Cavaillon a donc pour objectif de finaliser l'urbanisation de ce quartier en l'organisant et le structurant dans le respect des orientations d'aménagement et de programmation du PLU, qui prévoient une programmation de 30 à 40 logements. Cela correspond à une année de production de logements dans les perspectives annoncées du PLU, sachant que le secteur est déjà desservi par les réseaux collectifs d'eaux usées et d'eau potable, et que la commune a procédé récemment à l'élargissement du chemin de Cavaillon, ce qui renforce l'accessibilité de la zone.

LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS AUTOUR DU 11 NOVEMBRE

EXPOSITION

Médiathèque du 6 au 16/11 14-18 à Gadagne

FILM LA STRADA

Les Pénitents
10/11
Un long dimanche de fiançailles

CONCERT

Le Ban des Arts 11/11 *Récital Guerre et Paix*

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE AU MONUMENT AUX MORTS

11h15 : Cheminement depuis la Pastière vers le Monument aux Morts, cérémonie, et hommage aux Castelnovins morts pour la France pendant la Grande Guerre.

DISPARITION



Madame **Simone DAUMAS** vient de nous quitter à l'âge de 93 ans.

Originaire du Pas de Calais, elle avait été affectée comme *Receveuse des Postes* à Gadagne en 1958, à l'époque où le bureau postal était encore sur la place de la Pastière. Elle se consacrera à ce poste jusqu'en 1983.

Entrée au Conseil Municipal avec **Charles Roure** en 1971, elle occupera la fonction de *Première adjointe* dans le mandat de **Pierre Kreitmann**, en 1977.

En prenant sa retraite, elle ira s'installer auprès de ses beaux-parents à Robion, laissant au village, le souvenir d'une belle personne, proche des gens, apportant son aide et son soutien chaque fois qu'elle le pouvait, s'investissant à travers le monde associatif de la commune.

Il y a deux ans, le Maire lui avait rendu hommage, en la conviant comme invitée d'honneur au repas de l'Age d'or.

EN HOMMAGE AUX POILUS, UN POEME D'EMILE VERHAEREN

Parmi tous les hommages rendus aux combattants de la Grande Guerre, l'un des plus célèbres - et des plus beaux - est le poème d'Emile Verhaeren

LA PATRIE AUX SOLDATS MORTS

Vous ne reverrez plus les monts, les bois, la terre, Beaux yeux de mes soldats qui n'aviez que vingt ans Et qui êtes tombés, en ce dernier printemps, Où plus que jamais douce apparut la lumière.

On n'osait plus songer au réveil des champs d'or Que l'aube revêtait de sa gloire irisée ; La guerre occupait tout de sa sombre pensée Quand au fond des hameaux on apprit votre mort.

Depuis votre départ, à l'angle de la glace, Votre image attirait et les cœurs et les yeux, Et nul ne s'asseyait sur l'escabeau boiteux Où tous les soirs, près du foyer, vous preniez place.

Hélas! où sont vos corps jeunes, puissants et fous, Où, vos bras et vos mains et les gestes superbes Qu'avec la grande faux vous faisiez dans les herbes ? Hélas ! la nuit immense est descendue en vous.

Vos mères ont pleuré dans leur chaumière close ; Vos amantes ont dit leur peine aux gens des bourgs ; On a parlé de vous tristement, tous les jours, Et puis un soir d'automne on parla d'autre chose.

Mais je ne veux pas, Moi, qu'on voile vos noms clairs. Vous qui dormez là-bas dans un sol de bataille Où s'enfoncent encor les blocs de la mitraille Quand de nouveaux combats opposent leurs éclairs.

Je recueille en mon cœur votre gloire meurtrie, Je renverse sur vous les feux de mes flambeaux Et je monte la garde autour de vos tombeaux, Moi qui suis l'avenir, parce que la Patrie.

INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com Remise des articles avant le 20 du mois

CROIX ROUGE

Pour pouvoir agir, la Croix Rouge a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qu'il lui reste à relever.

Pour ce faire, elle entreprend une campagne de sensibilisation et, **jusqu'au 3 novembre**, une équipe de la Croix-Rouge Française ira à la rencontre des personnes à leur domicile... L'équipe sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Elle interviendra aux horaires suivants :

de 10h à 20h du lundi au vendredi de 10h à 18h le samedi

Cette campagne a également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne fera pas l'objet d'une quête en espèce ou en chèques, et aucun tract ne sera distribué sur la voie publique.

MUTUELLE



La Mutuelle de village tiendra une permanence pour les per-

sonnes qui souhaiteraient avoir plus de renseignements ou éventuellement souscrire un contrat, le

13 novembre de 8h30 à 12 h

Prendre rendez-vous en mairie 04 90 22 41 10.

STERILISATION DES CHATS

L'attention de la population a déjà été attirée sur la nécessaire stérilisation des chats, qui permet de réguler leur population. Elle ne s'adresse pas qu'aux chats dits *libres* (c'est à dire sans maître) mais aussi aux chats domestiques dont les propriétaires ont omis de le faire. C'est pourquoi on voit arriver des chatons abandonnés dans le village.

Pour cette stérilisation, vous pouvez contacter :

- la SPA Vauclusienne (04.90.38.96.36.) qui peut aider à contrôler ces effets par des campagnes de stérilisation,
- l'Association Sentinelle Ethique Animale, qui se propose de composer une liste de personnes désireuses de faire stériliser leurs chats afin d'obtenir un tarif préférentiel auprès d'un vétérinaire (dont un des membre réside dans notre commune),
- la mairie (04 90 22 41 10).

Rappelons que les personnes qui nourrissent les chats en liberté, doivent impérativement le faire dans un endroit discret, de retirer la nourriture dans les gamelles dès que les chats ont mangé, afin d'éviter d'attirer d'autres chats ainsi que les mouches et autres désagréments.

NOUVEAUX VENUS A LA MAIRIE

Nos concitoyens ont l'occasion dorénavant de croiser deux nouveaux venus lors de leurs visites en mairie.



Claire LAUZIER, qui a pris ses fonctions il y a déjà quelques semaines, est chargée d'accueillir, d'informer et d'orienter les visiteurs, mais aussi de constituer notamment les dossiers du centre de loisirs, des mariages, du recensement militaire, etc...

Elle avait occupé, précédemment, des postes de Secrétaire à la Communauté de Communes de l'Enclave des Papes (Grillon), et de Chargée d'accueil dans un centre de formation à Carpentras.

Christophe LOUCHE est affecté, pour ce qui le concerne, en tant que *gestionnaire au service Urbanisme*, et s'occupe principalement de la *pré-instruction des dossiers d'urbanisme et de la gestion du foncier* (cadastre).

Il a travaillé auparavant pendant 20 ans à la Mairie de Morières-lès-Avignon, dont 9 ans au service Urbanisme.



ETAT CIVIL

NAISSANCES			
14-03			
27-03			
31/03			
10/04			
19/04			
25/04			
04/05			
11/05			
01/06			
13/06			
06/07			
08/08			
07/10			

MARIAGES

DOMINGUES Bruno/GUIZANI Hiba	31/03
DONVAL Mikaël/JOUVE Mélodie	21/04
KANAAN Alienor / LECLERC Vincent	05/05
MARENCHINO Jocelyn/HOMMEL Gaëlle	26/05
GORGE Michael/VIGOUROUX Aude	02/06
MICHON Marylène/GIBERT Chantal	09/06
CHASSANG Maxime/COSTINESCO Sophie	16/06
HAMMOUD Hassan/WILLIAMS Lucile	22.06
BRUNO Jean-François/NAVARRO Karine	30/06
CORTADE Nicolas/GORIT Jessica	06/07
GIRAUDO Thomas/WANDJE Ohemba	20/07
HOREL Boris/HAROUTUNIAN Aurélie	30/07
LE CARLUER Louis/MOSER Sandy	11/08
HUGUES Florian/GALAN Valentine	25/08
LEGUAY Pascal/DEVIDAL Catherine	15/09
DUPUY Hervé/LANDAIS Barbara	15/09
MOLEREAU Mathieu/DOREY Julie	06/10
MAJOUR Olivier/BERGE Florence	13/10

DECES

44/00

05/10

CIRON Lucienne Vve BUGADA	11/03
CUVELIER Arthur	19/03
TRÉPAN Jacqueline Vve FOBY	23/03
O'SULLIVAN Jacques	26/03
BUCHAILLET Jules	26/03
FAYET Janine Vve RICARD	28/03
PEREZ Ghislaine épse THEVENIN	15/04
LANDI Denise vve MICHAUD	22/04
FERRAGUT Constant	22/04
TERSEUR Charles	24/04
LINSOLAS Joseph	05/05
BERENGUER Claude	07/05
ESTELLON Henriette épse MIGNON	24/05
BACULARD Félicie Vve VERNET	27/05
SAËS André	20/06
GRASSI Roselyne	22/06
DAVID Michel	26/06
ROMAY Claudie épse FOURNIER	08/07
LAPEYRE Claude épse DUPUY	12/07
MISTRAL Frédéric	23/07
ROUSSEAU Jean-Marie	24/07
BOTELLA Julien	11/08
FAUDRIN Gilbert	12/08
FOSSIER Vivianne Vve REDONT	13 /08
ARQUINET Jean	18 /08
MERCURI Colette Vve LECA	30 /08
BIANCHINI Tosca Vve DOUCET	04/09
CHAMPANHET Georges	07 /09
FAYETTI Micheline	08 /09
COARD Henri	21/09
ASSÉNAT Simone Vve BESAUDUN	02/10

TORT René

Le BM leur souhaite la bienvenue!

Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

UN EVENEMENT CONSIDERABLE : la révocation du maire

La vie communale a souvent été marquée par des soubresauts, comme on a pu le noter dans des articles précédents. L'un d'entre eux, et non des moindres, se situe en 1890, et va conduire à la révocation du maire, Jules Gièra, exécuteur testamentaire du legs de Pierre Goujon.

L'origine du conflit remonte à l'installation de l'école dans une salle de la nouvelle mairie en 1883, et son *annexion* à l'école communale de la rue Saint-Join. Comme c'est le même instituteur qui dirige les deux, le Préfet signale que cela ne correspond pas au testament Goujon, et dépose plainte. Il soulève le mélange des subventions municipales et des revenus de *la Jousseline* (qui constituaient le produit affecté au legs). De son côté déjà, la famille Giéra avait intenté un procès à la commune pour non-respect à la lettre du testament de Goujon. Jules Giéra, pour se dédouaner, mentionnera au Préfet son retrait de la plainte déposée par sa famille, en raison de ses fonctions de maire car "*l'avoué en faisant inscrire l'affaire à mon nom pouvait me compromettre, en me faisant prendre une attitude qui sortait réellement de la défensive où je devais me tenir"*.

(En réalité, il n'y a ni retrait ni désistement, et les intérêts de la commune sont d'autant moins lésés que l'école Goujon est fermée depuis deux ans, et que les intérêts du legs - en l'absence de toute dépense pour l'école - ne posent aucun problème).

Parallèlement, le maire charge un avocat de la Cour d'appel de Nîmes de défendre la commune dans ce procès contre sa propre famille. Il lui rappelle les conclusions d'un procès précédent (1872) et mentionne que la *loi Goblet de 1886* (qui confie à un personnel exclusivement laïque l'enseignement dans les écoles publiques), ne vise pas l'école Goujon, puisque celle-ci n'est pas une école de l'état, mais une école publique privée (voir ci-dessous).

Cet argument est peu recevable, puisque la commune

lui a attribué des subventions en deniers publics, et la position de Jules Giéra est insoutenable : il est à la fois exécuteur testamentaire pour le legs Goujon, partie dans le procès intenté par les héritiers Giéra pour inexécution des clauses de ce legs, et défenseur des intérêts de la commune en vue de gagner ce procès.

En 1892, le Préfet prend un arrêté suspendant le maire de ses fonctions. C'est le Premier adjoint qui signifie à l'intéressé la décision du Ministre de l'Intérieur portant cette suspension à trois mois.

Dans le registre des délibérations, on lit, sans autre commentaire : "Le Président de la République Française (Emile Loubet), sur proposition du Ministre de l'Intérieur :

M. Giéra, maire de Châteauneuf de Gadagne est révoqué".

Le même jour est recopié le décret pris en Conseil des ministres: "Considérant que, soit avant, soit pendant le procès intenté à la commune de Châteauneuf de Gadagne par son Maire, le Conseil municipal s'est montré plus préoccupé de faciliter les revendications du Maire, que de soutenir les intérêts communaux confiés à sa garde :

Le Conseil municipal de Châteauneuf de Gadagne est dissous".

Le même jour encore, le Président de la République institue par décret une "*Délégation spéciale*" pour remplir les fonctions de Conseil municipal, dont Siffrein Garcin (papetier) sera nommé Président.

Jules Giéra (qui avait été élu à trois reprises maire de la commune) se retirera au château de Fontségugne, dont s'achevait la construction. Le secrétaire de mairie, Hippolyte Vatton l'accompagnera, et sous la dictée de Giéra, il écrira son oeuvre philosophique, dont on dit que certains passages préfigurent l'ouvrage de Bergson "Les deux sources de la morale et de la religion" (1932).

La loi Goblet

Entre 1850 et 1886, la législation concernant l'école primaire, va radicalement être modifiée successivement par les lois **Falloux** (1850), **Ferry** (1881) et **Goblet** (1886).



La laïcité proclamée dès 1881 avec la suppression de l'éducation religieuse dans l'enseignement public, est renforcée par la **loi Goblet de 1886, qui interdit aux religieux**

d'enseigner dans le public. Filles et garçons restent séparés. L'école devient alors un ascenseur social pour tous les enfants des villages de Provence qui accèdent à l'éducation.

A la Belle Epoque, les enfants vont à l'école de fin septembre jusqu'à mi-juillet et les jours de repos sont le jeudi et le dimanche. L'instruction offerte par les écoles des villages est alors de moins bonne qualité qu'à la ville, d'où le désir de certaines familles aisées des campagnes de mettre leurs enfants en pensionnat dans deplus grandes communes.



gne, village en Provence

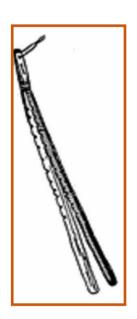
Le pain et la « cando »

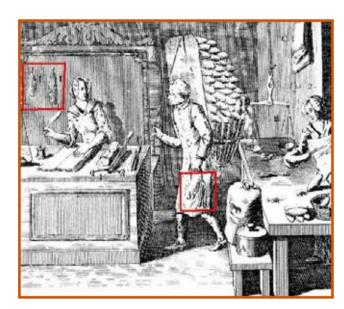
En 1900, les Français consommaient **5 fois plus de pain que** de nos jours (328 kg par personne et par an, contre 58 kg en moyenne aujourd'hui).

Le prix du pain était alors très variable d'un village à l'autre. La première qualité (à la fleur de farine) valait, par exemple, 1,325 F le kilo au Thor et 1,35 F à Saint Saturnin. A Gadagne il était moins cher, le Maire ayant fixé le prix à 1,235 F. En revanche, le prix de la **deuxième qualité** (pain de son) était partout le même.

Bien que la traditionnelle baguette de pain, symbole de l'identité nationale, remonte à la Révolution, dans nos villages on consommait essentiellement des pains de un kilo, et jusqu'à la fin de la Guerre 14/18, ce pain n'était payé que chaque mois. Le nombre de pains que les familles consommaient, était compté sur une baguette de bois nommée la "cando" en provençal, la "taille" (ou "taye") en français.

Avant l'avènement de la tenue d'un grand livre comptable, le boulanger face à son client avait un modèle tout simple et bien moins compliqué. Il était néanmoins tenu en partie double (un compte pour le client, un compte pour le boulanger) ce qui permettait un contrôle et cherchait à éviter les débats sur le règlement d'achat de pain à crédit. Pratique et original donc!





A gauche une "cando" et à droite celles accrochées au mur et dans la main du client

Le boulanger préparait une baguette de saule ou de noisetier de 3 à 4 cm de diamètre et de vingt centimètres de long, fendue longitudinalement. Le nom de la famille était inscrit sur la tranche, et une ficelle permettait de suspendre chaque moitié. Sur le manche, d'un côté, on faisait apparaître le nom du débiteur et la date de la première fourniture et sur l'autre côté le prix fixe du pain demandé par le client. Le boulanger en gardait une moitié de baguette et le client l'autre. Lorsqu'on allait chercher du pain, on apportait sa moitié de baguette. Le boulanger y apposait l'autre moitié au nom du client, et avec son couteau, faisait une encoche sur les deux parties en même temps.

A la fin du mois, on comptait les encoches.

Lorsque la taille était couverte d'encoches et avant d'entamer une nouvelle baguette, le boulanger comptait le nombre d'encoches et le multipliait par le prix indiqué dans le prolongement du manche.

Si le client payait son dû, d'un coup de couteau plus profond, il supprimait l'apparition des encoches et effaçait la dette.

Plus tard, on usera du carnet conservé par le boulanger. En récompense de la fidélité de leurs clients, les boulangers leur offraient, le jour de Noël, une fougasse au sucre.

HISTOIRES DE CLOCHES

Les cloches ne sont malheureusement pas éternelles...

En 1890, une réparation importante a dû être faite sur la cloche principale de l'église, qui datait de 1811. Elle a dû être victime des sonneries à toute volée lors d'explosions de joie (conseil de révision, fête votive). Le Conseil de Fabrique (établissement public chargé de veiller à l'entretien des édifices cultuels) parle discrètement d'un "accident imprévu" survenu "ces derniers temps".

La cloche dut donc être refondue à Marseille. Sur la dépense estimée à 500 francs, le Conseil de Fabrique ne dispose que de 200 francs. Il compte donc sur la municipalité (à l'époque, la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est pas encore intervenue), qui n'acceptera de verser qu'une participation de 100 F. Une souscription permettra de couvrir la différence.



La nouvelle cloche sera inaugurée en 1900 par Monseigneur Sueur, évêque d'Avignon. Elle sera baptisée du nom de : Marie Anne Joséphine Thérèse Augustine. Son parrain était Augustin Bérud et sa marraine la vicomtesse du Tertre, propriétaire du château de la Chapelle. Voltaire Garcin était alors maire du village, et Anfos Tavan composera à cette occasion un beau cantique.

En 1923, toujours sous le mandat de Voltaire Garcin, on inaugurera une nouvelle petite cloche baptisée : *Madeleine Emilie*. Le parrain était Célestin Mense, propriétaire du Moulin Neuf, et la marraine Madeleine de Perscau, comtesse du Tertre. Ce sera au tour d'Hippolyte Vatton de composer un cantique à cette cloche.

Le Conseil de Fabrique considèrera à cette occasion, que le service paroissial souffrait de l'absence de sonnerie pour les heures des offices. Mais qu'en plus, "en cas d'incendie ou d'accident, on ne pourrait pas prévenir utilement les habitants par le tocsin".

LA CASTELNOVÈNCO

RECTIFICATIF

L'info que nous a adressé la Castelnovènco pour le compte rendu de son AG était entachée d'une erreur : il fallait lire : «Il est interdit de tirer à toute personne placée dans un rayon de 100 mètres d'une maison » (et non pas de 1 000 m).

PAROISSE

Le 1^{er} novembre, jour de Toussaint, les paroissiens de Jonquerettes se joindront à nous pour célébrer cette fête.

A la sortie de la messe, une vente de gâteaux sera proposée par l'Association Paroissiale afin de venir en aide à la Paroisse.

En fonction de la cérémonie du 11 novembre, l'horaire de la messe de ce dimanche-là sera avancé de **30 minutes.**

Veuillez donc noter que l'office aura lieu à **9h30**, le 11 novembre, et non à 10h.

PATCHWORK



Salle des Expositions au Château de la Chapelle, de 14 h à 17 h:

Vendredi : 2, 16 et 30 novembre Jeudi : 8 et 22 novembre

Contact : Claudine Sarraute 04 90 22 15 08 ou Jacqueline Herbert 04 90 22 43 72.

VELO CLUB

La saison 2018 des écoles de cyclisme touchant à sa fin, la dernière manche du trophée de Vaucluse a eu lieu lors du cyclocross du plateau de Campbeau à Châteauneuf de Gadagne. A l'issue des quatre manches de la saison, les résultats des jeunes du club sont comme les années précédentes très honorables. En effet, les pensionnaires du VCTG Elsa Bourdon, Maxime Bonnet Schneider, Clémence Lemercier, Léna Bourdon. Valentin Beck, Léa Gagnière, Évan Jullian, Julie Imbert, Manon Bertrand et Carla Chastel remportent 10 titres sur les 18. De plus, nombreux sont leurs copains et copines qui les accompagnent sur les autres marches des podiums, si bien que les podiums complets des pré-licenciées, des benjamins 2^e année et des minimes 1^{ère} année filles sont entièrement Thorois.

Maintenant, les coureurs du club qui apprécient cette discipline ont attaqué la saison des cyclocross. Les plus acharnés ont participé à la première manche de la coupe de France à Razès près de Limoges. Les meilleurs classements lors de cette manche ont été réalisés par Marius Guérin 21^e sur 152 classés en cadets, Romaric Plauche 34^e sur 93 en espoirs et Victoire Plauche 20^e en juniors féminines.

Du côté des cyclotouristes, le club a organisé son rallye des vendanges le 22 septembre. Une petite déception pour les organisateurs qui se dévouent tout au long de l'année avec une faible participation des clubs voisins.

Place maintenant au prochain rendezvous important du club qui aura d'ailleurs lieu autour du parc de l'Arbousière lors de l'organisation du cyclocross souvenir Raymond Joffre le 11 novembre.

LA STRADA

Samedi 10 novembre, 20h30 Soirée spéciale « *Commémoration du centenaire de l'armistice* » organisée par la Municipalité (voir à Médiathèque).

Mercredi 14 novembre, 20h30



Amin est venu du Sénégal pour travailler en France. Il a laissé au pays sa femme et leurs trois enfants. En France, Amin n'a d'autre vie que son travail, d'autres amis que les hommes qui résident au foyer.

Aïcha ne voit son mari que très rarement. Un jour, en France, Amin rencontre Gabrielle et une liaison se noue.

Vendredi 23 novembre, 20h30



Madame de La Pommeraye, jeune veuve retirée du monde, cède à la cour du marquis des Arcis, libertin notoire. Après quelques années d'un bonheur sans faille, elle découvre que le marquis s'est lassé de leur union. Follement amoureuse et terriblement blessée, elle décide de se venger de lui avec la complicité de Mademoiselle de Joncquières et de sa mère...

COMITE DES FETES





Par les CHORALES : Chorilège, Fontségugne,

A.V.E.C (Atelier Vocal et Expression du Chant)

17h – église de Châteauneuf de Gadagne

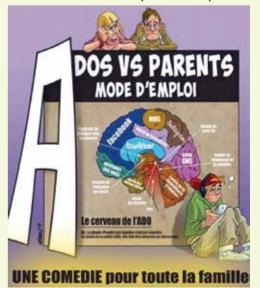
Participation mini : 5€





THEATRE

Vendredi 30 novembre (Arbousière) à 20h30



12€ adultes - 7€ enfants (-14 ans) Réservation: en mairie ou sur billetreduc

ASSOC. NEPAL AVIGNON

Comme nous vous l'avions annoncé dans un précédent bulletin, nous vous proposons une rencontre avec les membres de notre association qui, depuis plus de 30 ans, œuvrent à l'amélioration des conditions de vie de 27 villages au Népal. Ce sera le :

Samedi 17 novembre, de 10h à 17h Salle Anfos Tavan.



Nous vous présenterons les créations de l'atelier des jeunes femmes de Rigaon, mais aussi bijoux, écharpes, objets de décoration népalais, tibétains ou indiens, en savourant un thaï ou un café cultivé par les villageois de Rigaon. Une belle façon de préparer Noël par une action solidaire!

Contact: AM Vettoretti: 06 73 39 09 47 Consultez aussi notre site: A.Nepal.Avignon.free.fr

LI BON VIVENT

4 novembre : *repas dansant,* à la salle de l'Arbousière

13 et 27 novembre *jeux de société* à 14h30 à la salle Anfos Tavan

24 novembre : *concours de coinche* à 14h30, à la salle Anfos Tavan

N'oubliez pas de vous inscrire pour *le gala* du **2 décembre** à 14h30, à la salle de l'Arbousière.

Renseignements

Martine Catin: 06 19 03 11 59 Martine Jean: 06 27 29 76 10 Mail: ASLIBONV@gmail.com



Les participants au voyage aux Cinque Terre

AKWABA

Samedi 17 novembre
One Kick Starter (tremplin musical)

Samedi 24 novembre Concert de soutien

Vendredi 30 novembre Release Party Bob Lunet (rap)

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

Le **25 Novembre** à 17h, à l'Eglise, la chorale de l'Escolo participera au *Concert des Chorales*, au profit du Téléthon. Venez la soutenir, nombreux.

Dès à présent, retenez la date du **15 décembre**. Salle A. Tavan à 14h30, rencontre conviviale avec animation autour des traditionnels **13 desserts provençaux**.

12 €/ Pers. Réservation nécessaire au 04-90-22-23-49

Se négo mai de gènt dins lou vin que dins lou Rose.

FOYER RURAL

Le FRL organise son Assemblée Générale annuelle le **Vendredi 23 novembre à 18h30** à la salle Jean Garcin. Suivi d'un apéritif.

En vue de se renforcer pour l'exercice à venir, le Conseil d'Administration lance un nouvel appel aux personnes souhaitant participer à la vie de notre association. En effet, le renouvellement et le renforcement de l'équipe en place est indispensable à la pérennité du Foyer.

Le risque à terme : l'éclatement en différentes associations qui condamnerait un certain nombre d'activités considérées comme non équilibrées financièrement.

La solidarité et le regroupement sous une même bannière sont une caractéristique de notre village. Si vous souhaitez continuer à exercer vos activités préférées à côté de chez vous, alors rejoignez-nous, vous vous rendrez service.

S'adresser au secrétariat au 04 90 22 12 63 ou par @mail : frlgadagne@wanadoo.fr

Randonnée

Dimanche 18 novembre : Viens (Luberon)

Déniv: 260m - Durée: 3h

Départ sur le parking de la poste à 9h

Contact Accompagnateurs : Marie-Paule

et Nicolas

Danse Traditionnelle

Atelier de Novembre : le **vendredi 9 novembre** – à partir de 19h

Salle des Expositions - Château de la Chapelle

Contacter Mireille Revertegat au 04 90 22 04 42 pour tout renseignement

ANIMOTHEQUE

L'Animothèque organise en partenariat avec Rêves et Créations un atelier intitulé "La fabrique à pain d'épices" mercredi 28 novembre de 14h30 à 16h30 à la médiathèque. Destiné aux enfants à partir de 6 ans, l'atelier est gratuit mais la réservation obligatoire sur :

animotheque@netcourrier.com.

LE BAN DES ARTS





Dimanche 11 novembre à 16h

A l'occasion du Centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre, Le Ban des Arts propose

Un Récital « Guerre et Paix » Mélodies et chansons françaises de la Grande Guerre

(parmi lesquelles des oeuvres d'Offenbach, Reynaldo Hahn, Nadia Boulanger, Maurice Ravel, Claude Debussy, Gabriel Fauré, mais aussi des airs des années folles : Joséphine Baker, Mistinguett, Maurice Chevalier, Sydnet Bechet...)

Clémentine Decouture (soprano) Nicolas Chevereau (piano)



Domaine de Blanche Fleur 401, chemin du Moulin Neuf. Entrée : 15 € (gratuit pour les - de 12 ans) Réservation recommandée : lebandesartscdg@gmail.com ou 04 90 22 22 28

TAGADAGNE







Vous propose une vente de sapins de Noël de 1er choix, vendus avec le support, sur réservation.

Vente ouverte à tous.

Les sapins (Epicéa ou Nordmann) seront disponibles début décembre.

Plusieurs tailles:

80/100 cm (14€) ; 125/150 cm (25€) 100/150 cm (18€) ; 150/175 cm (34 €) 150/200 cm (23€) ; 175/200 cm (40€) 200/250 cm (50€)

Si vous souhaitez réserver un sapin, ou pour tous renseignements nous contacter par mail : tagadagne@yahoo.fr

Parlez-en autour de vous.

Une Pointe d'humour

Comment vérifier que la petite lumière dans le frigo est vraiment éteinte guand on ferme la porte ?



AMISTANÇO

L'Atelier de Peinture Amistanço a repris début septembre et les peintres se sont retrouvés dans une très bonne ambiance. L'exposition annuelle a eu lieu du 6 au 13 Octobre. Elle a été inaugurée en présence de Mme Chambarlhac (Adjointe au Maire) que nous remercions chaleureusement. Les remerciements sont allés aux peintres, à la mairie et tout son personnel qui participe à la bonne marche de l'Amistanço. Les exposants très talentueux nous ont offert de magnifiques tableaux plein de couleurs, de nuances et d'originalité, et le public n'a pas hésité à vanter leur talent. Le pot de l'amitié a rassemblé tout le monde dans une belle ambiance. Merci à toutes ces "petites mains" qui nous ont régalé.

Renseignements: Maïthé au 06 16 10 38 39

CONCOURS PHOTO



L'objectif de ce concours est de mettre en évidence votre vision de la rivière, au travers d'un témoignage oculaire sensible et artistique. Chaque citoyen est invité à

prendre part à ce projet de territoire, participatif et collectif.

Vendredi 7 décembre à 18h30, le Jury remettra les prix. Pour participer au concours, il faut se rendre sur le site dédié: http://concoursphotos.lasorgue.fr, remplir un formulaire et déposer sa photo jusqu'au 30 novembre minuit. Ce concours est exclusivement réservé aux amateurs et non aux professionnels de la photographie.

Trois prix seront attribués dont un pour les moins de 16 ans.

L'amour de moun vilage

A l'ouro d'aro lou vieiounge me fai soufri Ai sèmpre envejo de jardina emé plesi Mai siéu tras que lèu alassa Moun tèms d'obre es acaba Urousamen sian sèmpre dous Dins un èr melicous E tant que sarai dre Sarai dins moun endré E quand la niue soumbrejara la plano Quand lou soulèu frustejara la mar Quand lou bru mutara sus li vilo De perpensa à tu jamais ara trop tard Quand li nivo embandido pèr l'auro Destaparan la luno nuso e trelusento Coumo sort de si velo la jouino Mauro T'anarai poutouna su li bouco Lou roussignòu bressara nòstis amo E, la man dins la man, pantaiaren Te sararas de iéu lou sèr à la calamo Tóuti dous, pèr sèmpre reüni, S'enlaçaren.

L'amour de mon village

Aujourd'hui la vieillesse me fait souffrir J'ai toujours envie de jardiner, avec plaisir Mais ie suis très vite épuisé Mon temps d'oeuvrer est achevé Heureusement nous sommes deux Dans un air délicieux Et, tant que je me tiendrai droit Je serai dans mon endroit Quand la nuit assombrira la plaine Quand le soleil caressera la mer Quand le bruit cessera sur les villes De penser à toi, je ne cesserai jamais Quand les nuées éparpillées par le vent Dévoileront la lune, nue et splendide, Comme sort de ses voiles la jeune Maure, Je viendrai t'embrasser sur les lèvres Le rossianol bercera nos âmes Et, la main dans la main, nous rêverons Tu te serrera contre moi, le soir au calme Tous les deux, pour toujours réunis, Nous nous enlacerons.

Pèire Courbet, de Castèunou

MEDIATHEQUE



A 17h (Médiathèque) : Vernissage expo : "La Guerre de 14-18 pour les Castelnovins "

20H30

17H

La Municipalité et des Castelnovins passionnés vous proposent de découvrir comment les habitants de Châteauneuf de Gadagne ont vécu la Guerre de 14-18, qu'ils soient restés au village ou envoyés sur le front. Des objets personnels, des lettres et carnets manuscrits, des habits de soldats, ainsi que certaines archives municipales seront exposés du 6 au 16 novembre, aux heures d'ouverture habituelles de la Médiathèque.

A 20h30, à la Salle des Pénitents :

"Un long dimanche de fiançailles"

(Projection avec la Strada)

Un film de Jean-Pierre Jeunet, qui a reçu cinq *César*, dont celui de la meilleure actrice dans un second rôle pour Marion Cotillard.



Mathilde ne croit pas à la mort de son amoureux. S'il était mort, elle le saurait. Forte de cette intuition, elle mène son enquête et recueille peu à peu les indices qui vont l'amener à découvrir ce qui s'est passé ce jour-là à Bingo Crépuscule, un avant-poste perdu au milieu des deux camps.

Entrée gratuite, Réservation conseillée au 04 90 22 42 50.

Appli'Curieux : découverte de jeux sur tablette

Mercredi 28 novembre de 10h30 à 11h30 Tu es curieux ? Tu as 8 ans ou plus ? Viens jouer avec nous et découvrir de nouvelles « applis » sur tablette.

Gratuit, sur réservation

Atelier d'initiation informatique : PowerPoint

Samedi 17 novembre de 10h à 12h

Vous souhaitez mettre en valeur vos photos de voyage? Vous avez une présentation ou un exposé à faire? Cet atelier vous permettra d'apprendre à réaliser facilement un diaporama avec le logiciel PowerPoint.